

# AU PIED DU CHATEAU

Décembre 2015

Bulletin d'information de la commune d'Aspremont n° 90

Responsable de la rédaction : Jacques FRANCOU

## Le mot du maire

Cette fin d'année 2015 a été pour nous particulièrement douloureuse en raison de la disparition de plusieurs de nos concitoyens : Maryse Millet Perrin, Noël Izoard, Alain Pugnet et André Bermond. Ils ont tous, à leur façon, participé au développement et à la vie du village, ils resteront toujours présents dans nos esprits et dans nos cœurs.

Sur le plan de l'organisation territoriale, nous devons, conformément à la loi NOTRe, nous regrouper dans une intercommunalité plus grande. Ce dossier est complexe et fait débat, tant entre les communes qu'entre les intercommunalités existantes. Nous devons également transformer nos POS en PLU. Ce dossier lourd est également complexe et aura des implications non négligeables. Au niveau culturel, en raison du blocage d'Aspres sur Buëch pour adhérer au syndicat intercommunal de musique, la commune d'Aspremont a été amenée à contractualiser directement avec ce dernier pour permettre à nos enfants de suivre un enseignement de qualité.

Nous poursuivons nos efforts de réhabilitation du village avec les travaux de la grande rue qui viennent de se terminer. Nous espérons pouvoir lancer une troisième tranche de travaux dans la rue du Relcus dès l'obtention des subventions.

Nous avons également déclenché, avec l'implication de l'ASPA, une opération de rénovation et de restauration de l'église.

La construction d'un columbarium débutera au printemps ainsi que des travaux de sécurisation de la traversée du village.

Nous réfléchissons aussi à l'opportunité de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux.

Si notre village a besoin d'être entretenu et modernisé, il a aussi besoin d'un développement associatif dynamique et chaleureux, à l'image de l'Animation Aspremontaise, de l'APPMMA, de l'ASPA... Il me semble que le Comité des Fêtes a besoin aujourd'hui d'un souffle nouveau que devraient lui apporter nos jeunes.

Le conseil municipal vous attend nombreux aux manifestations à venir (distribution des cadeaux de Noël à nos jeunes et nos anciens, marché de Noël, vœux à la population) et vous souhaite une très bonne fin d'année.

En cette fin d'année marquée par un climat sécuritaire fragile, j'ai une pensée pour les victimes de ces attentats barbares.

Jacques Francou



Aspremont fêtera Noël  
samedi 19 et dimanche  
20 décembre...

Deux journées au cours desquelles petits et grands se retrouveront pour fêter Noël.

► Samedi 19 décembre : les aînés seront à l'honneur, la distribution des colis et l'apéritif sont bien sûr prévus !

L'après midi sera consacrée aux plus jeunes, un spectacle leur sera proposé cette année : « **L'Homo Violonicus** » duo musicoburlesque, Olivier Richaume et Robin Vargoz, Pile ou Versa .

Le goûter et l'arrivée tant attendue du Père Noël avec sa **distribution de cadeaux** compléteront cette après midi festive !

► Dimanche 20 décembre : le **marché de Noël** sera installé sur la place du village où producteurs locaux, artisans, associations ...et vin chaud seront au rendez-vous. La journée se clôturera en beauté et en musique avec les **chants de Noël** interprétés, à l'église du village, par l'ensemble vocal du Buëch à 15h30.



# LES TRAVAUX...

## Travaux de la grande rue

Opération majeure de cette année et deuxième phase du Schéma Directeur d'Assainissement et d'Eau potable établi en 2011.

Le chantier qui a démarré au mois de juin, vient de se terminer.

Cette opération a permis la réfection des réseaux d'eau :

- ▶ **Eau potable** : les objectifs étaient d'éliminer le risque sanitaire par le renouvellement des vieux branchements en plomb, de regrouper les branchements dans des regards extérieurs et de renouveler la vieille canalisation en fonte grise.
- ▶ **Eaux usées** : les objectifs étaient ici, de raccorder toutes les habitations de cette rue au réseau et de mettre en place des tabourets de branchement en pied de façade.
- ▶ **Eaux pluviales** : il s'agissait pour cette partie, de connecter toutes les gouttières et les eaux de voirie au Buëch.

Nous vous rappelons que la maîtrise d'œuvre (projet et suivi des travaux) a été confiée à la société CLAIE (Coopérative Locale d'Assistance et d'Ingénierie de l'Eau). Après appel d'offres, les travaux ont été réalisés par l'entreprise SAS Polder. Le coût de l'ensemble de cette opération s'élève à 250 000 €, financés avec l'aide de l'Agence de l'Eau, du Département et de l'État.



*De l'avis unanime des riverains, ces travaux se sont déroulés dans d'excellentes conditions !*

# ...RÉALISÉS OU EN COURS

## Travaux de restauration dans le village (suite)

Une deuxième tranche de travaux de rénovation des murs de soutènement du chemin du Reclus a été réalisée courant mai et juin. Ces ouvrages montraient des signes de vieillissement (descellement des pierres, invasion par la végétation...)

Ils ont été confortés par un couronnement en béton armé et sécurisés par la pose d'une main courante et d'une clôture. L'ensemble du parement a été repris au mortier de chaux.

**Cette opération a également concerné la restauration du mur de tête du réservoir des Aires.**

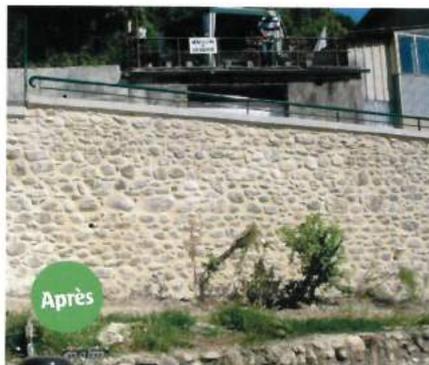
Après appel d'offres, c'est la proposition de l'entreprise Chagnard BTP qui a été retenue.

Le montant des travaux s'est élevé à 18 200 € HT.

Une aide financière a été apportée par la Région PACA à hauteur de 80 % de ce montant, au titre du Fonds de Solidarité Locale.



Avant



Après



Avant



Après

## Éclairage public à Thuoux



Une opération d'amélioration de l'éclairage public a été réalisée ce printemps à Thuoux. Ces travaux ont consisté à étendre la couverture lumineuse en installant un réverbère dans le haut du hameau et deux lanternes supplémentaires dans le lotissement Clairefontaine.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 8 700 € TTC, ils ont été réalisés, après appel d'offre, par l'entreprise Azur Travaux.

Ils font suite à une demande très ancienne pour laquelle nous souhaitons obtenir des subventions.

Les délais d'attribution étant trop longs, nous avons décidé de financer ces travaux sur nos propres deniers, grâce en partie aux économies réalisées par l'extinction nocturne.

**Nous sommes heureux d'avoir enfin pu donner satisfaction aux habitants du hameau de Thuoux.**

# LES FESTIVITÉS...

## Au service du village et de ses habitants : vos associations ! suite...

### ASPA 05, Le chantier du château, suite ...

Un deuxième chantier de jeunes volontaires internationaux a eu lieu en juin, en collaboration avec les associations de Village des Jeunes, du Gabion et de l'ASPA. La commune a entrepris une seconde tranche de travaux de consolidation des vestiges du château. La restauration de l'arche, menant à l'ancien potager et la création d'un lapidaire permettant d'entreposer les pierres importantes du site ont été les deux principales actions de cette session 2015.

Cette année, les jeunes volontaires, hébergés au coeur du village, dans l'ancien restaurant des Tilleuls (un grand merci à la famille Bermond!) ont pu participer pleinement à la vie de la commune : préparation du repas international chez l'habitant et mise en place du feu de la St Jean à l'effigie d'un château fort !

Ces deux moments de partage ont réuni sur la place du village la population locale et des jeunes venus du monde entier : Mexique, Allemagne, Corée du sud, Chine, Turquie, Italie...

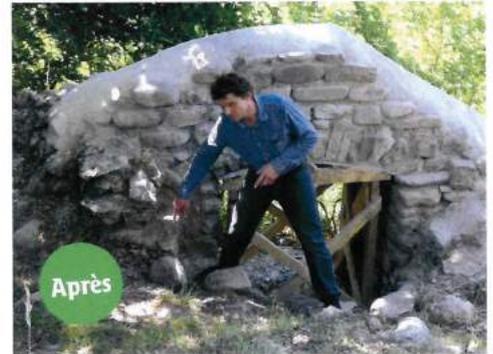
Diégo et son orchestre « Soul Kitchen » ont animé avec brio et en musique la soirée du 24 juin.

**L'ASPA, Village des Jeunes et la Commune sont d'ores et déjà engagés dans la préparation des chantiers de 2016.**

Avant



Après



### Un nouveau projet : L'ÉGLISE D'ASPREMONT

Pour les journées du patrimoine le samedi 19 et le dimanche 20 septembre, l'association avait décidé d'être présente sur le site du château et d'ouvrir la chapelle de Thuoux et l'église d'Aspremont : au total une centaine de personnes est venue découvrir ou redécouvrir ces lieux.

Forte de ce succès, l'association de sauvegarde du patrimoine d'Aspremont souhaite continuer à mettre en valeur ce patrimoine à la fois culturel et culturel. Aidée dans ce projet par la commune et l'abbé Mollon, responsable de l'art sacré sur le département des Hautes Alpes, l'ASPA a donc lancé une campagne de travaux de restauration.

Ce sont tout d'abord 5 statues qui sont passées entre les mains expertes de Marie-Claude Brogin, restauratrice professionnelle: nettoyage, retouches ... Les statues ont retrouvé leur splendeur d'antan! L'association a engagé la somme de 500 € pour cette remise en état.

Trois des tableaux de l'église sont également partis en restauration et devraient en principe retrouver leur place avant la fin de l'année !





## AAPPMA DU BUËCH : la plus nature...

L'AAPPMA du Buëch (association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique) et son président Jean-Pierre Choffel ont mis sur pied depuis 2000 des ateliers de pêche appelés « Les alevins du Buëch », à destination des jeunes notamment. Ces derniers se voient ainsi sensibilisés au respect du poisson, aux missions des associations de pêche, et au caractère fragile et irremplaçable des milieux aquatiques. Cette éducation à l'écosystème permet aux petits et aux grands de découvrir le cycle de l'eau, les habitants des rivières, la fabrication de leurres ainsi que l'aménagement hydraulique de la rivière. Trois types de pêche sont à l'honneur dans le Buëch: la pêche à la mouche, la pêche à la cuillère et la pêche au « toc ». Jean-Pierre Choffel rappelle que « le Buëch est une région riche et qu'on peut y pêcher quasiment toute l'année grâce au plan d'eau du Riou ouvert tout le temps! ». L'association participe à la promotion de la pêche mais aussi à la restauration des adoux (lieux essentiels pour la reproduction des truites).

Chaque été l'association organise, en juin, la fête de la pêche à la Germanette et au Riou.

**Pour tous renseignements complémentaires :**  
<http://Truite.buech.free.fr>

## L'ANIMATION ASPREMONTAISE

L'assemblée générale aura lieu le samedi 16 janvier 2016 à 14h dans l'ancienne salle de l'école d'Aspremont : bilan 2015 et réélection du bureau.

**Les nouveaux adhérents sont les bienvenus!**

Rappelons que l'association vous propose : le mardi après midi, des ateliers créatifs et le mercredi après midi, une semaine: loto, une semaine : concours de belote.

Des goûters sont également organisés à l'occasion de certains événements et fêtes. Les ateliers créatifs du mardi vous proposeront des idées pour vos cadeaux de Noël sur le marché du dimanche 20 décembre.

**L'association a eu la tristesse de perdre un de ses membres en la personne d'Alain Pugnet et souhaite lui rendre ici un dernier hommage.**



## Fête votive

Cette année encore, la fête du premier week-end d'août à Aspremont, s'est déroulée dans une ambiance sympathique et conviviale. La disco mobile Magic Dance et l'orchestre Alméras ont su animer les trois soirées avec brio et énergie, tandis que les après midis étaient occupées par les traditionnels concours de boules. Le lundi, des jeux destinés aux enfants avaient été organisés. Chasse au trésor et autres jeux de kermesse, ainsi que le fameux lapinodrôme fraîchement restauré ont fait la joie des enfants. Remerciements à tous les bénévoles du comité des fêtes qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de cette saison 2015.

**NB : rappelons qu'à l'origine, la fête votive avait lieu le 1<sup>er</sup> août, jour de la Saint Pierre, Saint Patron du village.**



## Aspremont aux couleurs d'Halloween

En ce samedi 31 octobre, les rues du village se sont vues envahir par de drôles de personnages, une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou grands parents qui ont participé aux festivités organisées par le bar restaurant O'Bécassier et la commune. Après une séance de maquillage et un goûter sur la place, la joyeuse troupe s'est proménée dans les rues du village à la recherche de friandises. Tout le monde s'est ensuite retrouvé dans la salle du restaurant pour écouter la petite histoire d'Halloween en attendant que la nuit tombe ! Un lâcher de lanternes lumineuses a permis de guider les druides et autres sorcières vers la commune d'Aspremont...

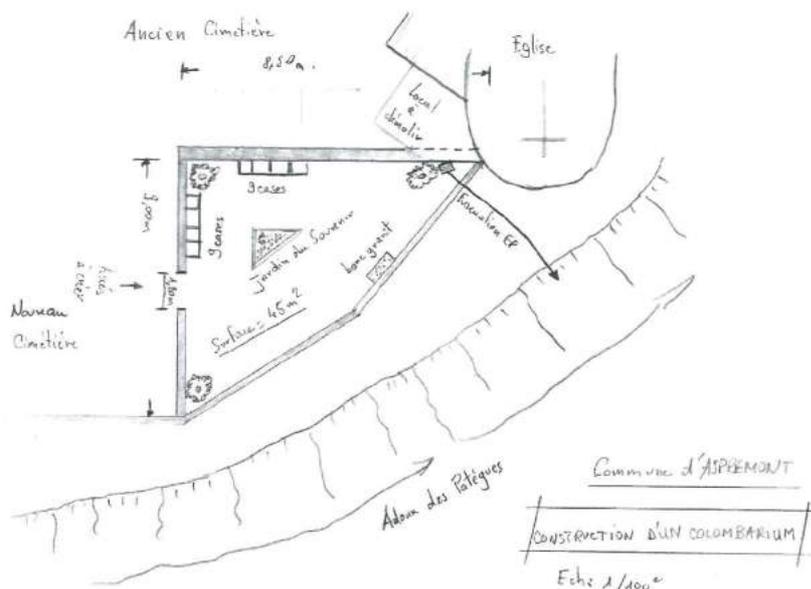


# LES RÉALISATIONS À VENIR

## Columbarium à Aspremont !

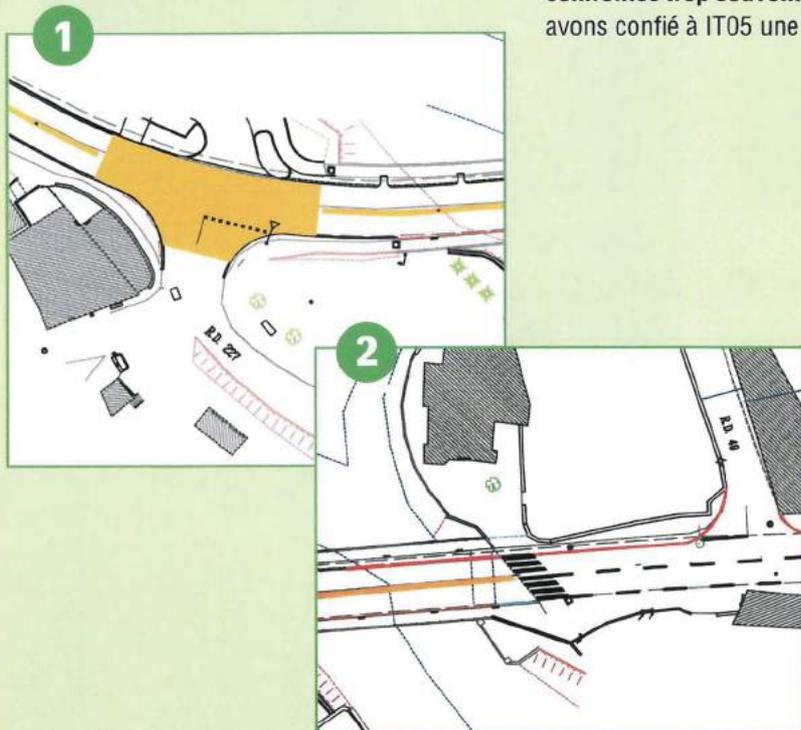
Pour répondre à l'attente et à la demande d'un certain nombre d'habitants d'Aspremont, la commune a décidé de créer un columbarium et un jardin du souvenir derrière l'église du village.

La subvention attribuée par la Région PACA au titre du FSL (Fonds de Solidarité Locale) devrait permettre de régler la presque totalité des travaux qui débiteront au printemps prochain.



## Sécurité routière

Afin de nous permettre de sécuriser au mieux les habitants du village confrontés trop souvent à la vitesse excessive de certains conducteurs, nous avons confié à IT05 une étude qui a aboutie aux propositions suivantes :



1 Réduction visuelle de la largeur de la RD 1075 par la mise en place, au sol, de bandes larges et en couleur. Installation de radars pédagogiques, de la supérette au carrefour de la route de Valence.

2 Aménagement des intersections avec des couleurs au sol et des passages piétonniers. Installation de barrières de protection aux endroits les plus dangereux.

3 Les accès au village par les routes départementales RD 49 et RD 227 seront quant à eux, protégés par la mise en place d'écluses doubles.

*L'installation de dos d'âne n'a pas été retenue malgré sa grande efficacité, dans la mesure où elle occasionnerait des nuisances sonores trop importantes pour les riverains.*



Le coût de ces travaux est estimé à environ 70 000 €.

La demande de subvention est en cours auprès du Conseil Départemental. Cette subvention représentera 50% du coût total et sera financée grâce au produit des amendes de police qui, rappelons-le, doivent être utilisées pour la sécurité routière (c'est une recette affectée).

Ces travaux devraient pouvoir démarrer au printemps prochain.

## L'arrivée de la neige...

La neige ne représente pas toujours la magie de Noël, elle apporte aussi parfois des tracasseries pour nos déplacements quotidiens. Aussi, à l'approche de l'hiver c'est l'occasion de faire un point sur l'organisation mise en place sur la commune depuis 2010 en matière de viabilité hivernale.

Pendant cette période, l'agent communal est placé en astreinte pour garantir la rapidité des interventions. Un agent communal occasionnel peut être appelé en renfort les jours de chute de neige. La commune dispose d'un tracteur équipé d'une lame de déneigement pour intervenir sur les voies et chemins. Elle a acquis l'année dernière une fraise à neige pour les trottoirs et espaces piétonniers. Il n'est pas possible d'intervenir sur tout le réseau en même temps, aussi le déneigement est prioritairement effectué



sur les axes principaux afin de permettre l'accès des usagers aux grandes voies de circulation. Il s'agit des routes communales qui desservent les différents quartiers et les rues du cœur du village.

Les interventions se poursuivent sur les parkings et les espaces publics. Si les chutes de neige ne nécessitent pas de nouvelles interventions sur les voies publiques, le déneigement des voies privées pourra alors être réalisé.

Les principes qui ont été retenus en matière de déneigement relèvent d'un juste compromis entre la nécessité des interventions et le maintien de conditions de circulation satisfaisantes à des coûts acceptables. En effet, les interventions ne seront déclenchées qu'en cas de chute de neige durable et significative (de l'ordre de plusieurs centimètres)

La circulation en hiver est une responsabilité partagée: la commune doit assurer la viabilité des voies, en revanche, il est de la responsabilité de l'automobiliste d'équiper convenablement son véhicule. N'oubliez pas qu'il est difficile de rouler sur la neige avec des pneus lisses!

Le Plan Neige peut être consulté sur le site internet de la commune (onglet « communiqué à la population »)

## Coupes affouagères

Nous vous rappelons que la date limite d'exploitation de ces coupes est fixée au 31 mai 2016. À cette date, tout bois non coupé et non descendu en bordure de la piste ne pourra plus être revendiqué par les affouagistes sortants. Ces conditions sont requises pour pouvoir attribuer de nouvelles coupes en concertation avec l'ONF. N'oubliez pas que l'exploitation d'une coupe affouagère représente un dur labeur, ne préjugez pas de vos forces!

Un vol de bois fraîchement coupé nous a été récemment signalé: soyez vigilants.

Que les auteurs de ces actes malveillants pensent au travail que représente ces tas de bois au bord du chemin...

**Les prochaines inscriptions sont à déposer à la mairie avant le 30 avril 2016.**

## DIVERS

### Le marché du dimanche : apéritifs et tombolas !

Depuis l'été 2014, les habitants d'Aspremont et des environs ainsi que de nombreux touristes se retrouvent tous les dimanches sur la place du village pour découvrir les étals variés des producteurs et artisans locaux, et profiter de la terrasse du café O'Bécassier à l'ombre des platanes. En 2015 c'est dès le mois de mai que ces producteurs et artisans ont à nouveau investi la place ! Pour animer ce marché et attirer plus de chalands, la municipalité a proposé à trois reprises des apéritifs conviviaux. Des tombolas organisées par l'ASPA 05 et le CDF, avec l'aide et la participation des commerçants du marché, ont récompensé les heureux gagnants : paniers garnis, produits du terroir, bijoux en perles...



**Rendez-vous dès le dimanche 8 mai pour le premier marché de la saison 2016 !**

## Naissances - Mariages - Décès

# État civil 2015

**Notre doyenne, CÉLINE MARIN a fêté ses 101 ans le 9 septembre dernier !**

### NAISSANCES

**Suzanna Brauer** le 23 août à Gap

**Lyna Aguera** le 23 septembre à Echirolles

*Bienvenue à elles deux et toutes nos félicitations aux heureux parents!*

### MARIAGES

**Marianne Blanchard et Yannick Aguera**, le 27 juin 2015 (mariage célébré par Gilles Blanchard, père de la mariée!)

**Flore Herbrik et Roger Lahirle**, le 13 juillet 2015

*Tous nos voeux de bonheur !*

### DÉCÈS

**Maryse Millet Perrin** le 17 mai, dans sa 64<sup>ème</sup> année

**Noël Izoard** le 19 octobre, dans sa 81<sup>ème</sup> année

**Alain Pugnet** le 27 octobre, dans sa 61<sup>ème</sup> année

**André Bermond** le 6 novembre, dans sa 93<sup>ème</sup> année

*Toutes nos condoléances à leurs familles.*

## Recensement INSEE 2016

Le recensement 2016 des habitants de la commune d'Aspremont aura lieu **du 21 janvier au 20 février 2016**.

Le recensement fournit des statistiques à l'INSEE : ces données éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux...)

La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Les réponses resteront confidentielles et protégées par la loi.

## Ramassage des encombrants

La communauté de communes du Haut-Buëch organise une collecte gratuite des encombrants **tous les derniers mercredis du mois**.

Le passage est effectué à la demande en s'inscrivant, au plus tard 48h avant la tournée, au 04 92 58 66 36.

Les lieux de dépôts de vos encombrants doivent être accessibles pour un camion grue.

**Ce service n'est pas une assistance de déménagement et doit rester une solution de dépannage pour les objets encombrants et pour les personnes ne disposant pas des moyens matériels pour les apporter en déchetterie.**

## Déchetterie d'Aspres-sur-Buëch

Lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Cette déchetterie doit impérativement être utilisée pour tout ce qui concerne les emballages, les encombrants, les gravats des particuliers et les déchets verts.

**Trop de personnes utilisent encore les containers de la commune comme une déchetterie et ne respectent pas l'environnement. Les déchets non traités vous coûtent cher... Soyez vigilants!**

## Mairie d'Aspremont

### HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Jeudi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Tel/Fax 04 92 58 64 27

E-mail [aspremont@wanadoo.fr](mailto:aspremont@wanadoo.fr)

site internet [www.aspremont05.fr](http://www.aspremont05.fr)

**Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous**